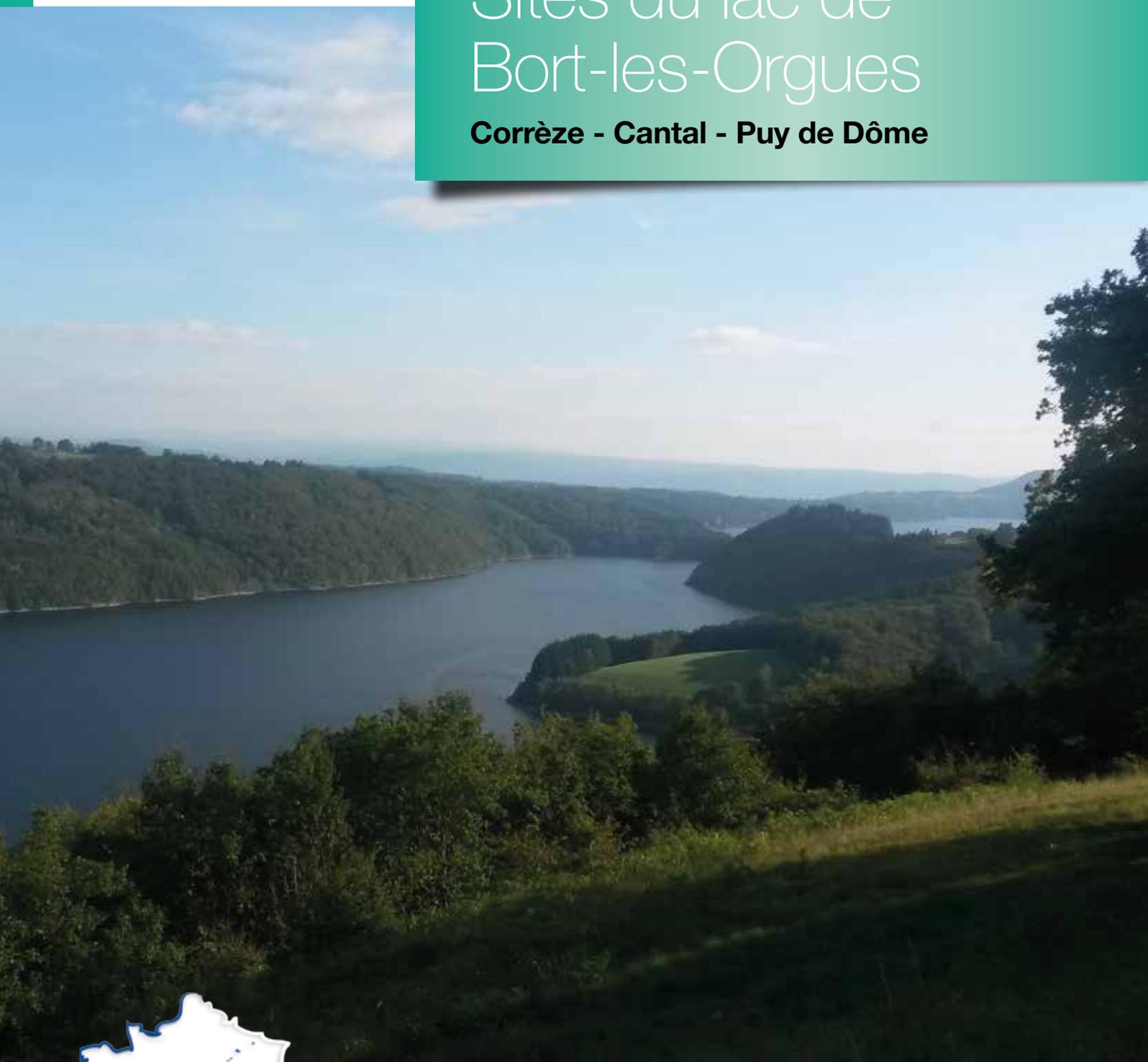


Plan de gestion des sites du Conservatoire du littoral

Sites du lac de Bort-les-Orgues

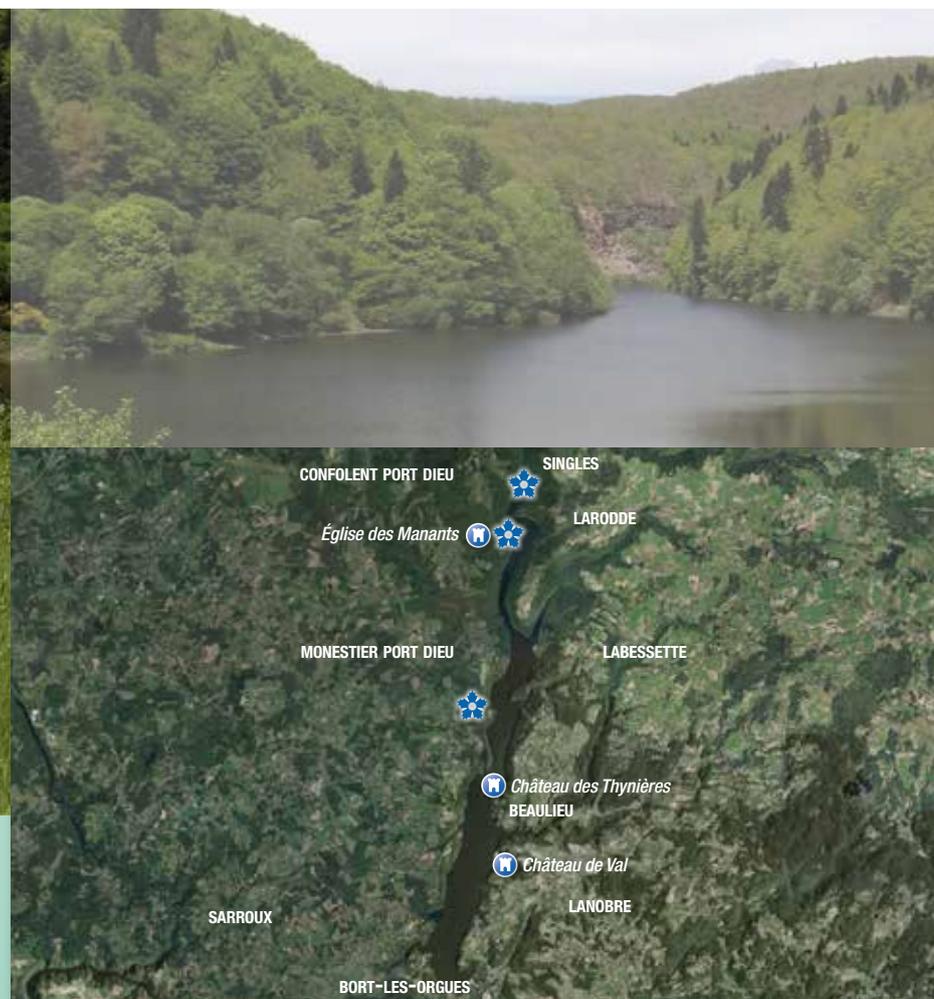
Corrèze - Cantal - Puy de Dôme



Confolent-Port-Dieu

Monestier-Port-Dieu

Fiche d'identité



Lac de gorge avec des espaces fortement boisés.



Site du Conservatoire du littoral



Patrimoine



Limousin Corrèze
Auvergne Cantal - Puy de Dôme

Un site remarquable pour ses paysages

- Le lac de Bort-les-Orgues s'étend sur environ 21 km, selon un axe nord-sud.
- Il résulte de la construction d'une retenue sur la Dordogne, dont la mise en eau date de 1952.
- Le Conservatoire du littoral intervient sur 3 zones à dominante forestière sur les communes de Monestier-Port-Dieu et Confolent-Port-Dieu ainsi que sur les communes auvergnates de la rive Est du lac (Singles, Labessette, Larodde, Lanobre)

Des témoins d'une histoire ancienne

- Château de Val
- Ruines du château de Thynières
- Port-Dieu avec l'église des Manants, l'ancien prieuré...

Gestionnaires du site

- Office national des forêts : l'intégralité du domaine du Conservatoire du littoral relève du régime forestier.
- Conservatoire d'espaces naturels du Limousin



Repères

Sites du Conservatoire:

115 ha

1^{ère} intervention
du Conservatoire du littoral en

1982

Lac :

1 070 ha

Plan de gestion sur 14 ans :

2010 - 2024

Site **Natura 2000**

« Gorges de la Dordogne »

Agir pour préserver

les sites forestiers autour du lac de Bort-les-Orgues

Le plan de gestion défini pour 2010 - 2024 s'organise autour de trois grandes orientations : le renforcement de l'image du lac auprès du public, la valorisation des paysages et la préservation des richesses naturelles. Dans ce cadre, un plan d'actions opérationnel a été formalisé et chiffré.

1

Valorisation du site auprès du public

Pleinement réinvestir la vallée signifie capitaliser sur l'identité patrimoniale du territoire entourant le lac de Bort-les-Orgues. Différentes actions visent à remettre en valeur les sites révélant l'histoire du territoire (charbonnières, châteaux, patrimoine religieux ou rural...) et à faciliter leur découverte.

- **Valoriser le site autour du pont d'Arpiat** situé en partie nord du lac, véritable trait d'union entre les parties auvergnates et limousines du lac
- **Préserver les charbonnières** présentes sur les versants boisés, témoignant de l'exploitation forestière ancienne (du XVI^e siècle à 1945)
- **Réhabiliter les sites de Port-Dieu** propices à l'accueil du public
- **Aménager des itinéraires de découverte** par la route ou les sentiers : aménagement de la route pittoresque serpentant dans les gorges du Dognon, réhabilitation de sentiers masqués par la végétation, schéma de randonnées...
- **Communiquer auprès du public** par la création de supports pédagogiques.



Point d'information



Point de vue



Patrimoine



Traitement de la décharge



Sites du Conservatoire du littoral



Mise en valeur de l'élément rocheux



Bondrée apivore

Le site autour du pont d'Arpiat

L'enjeu est de réaliser une valorisation paysagère et touristique sur ce site à la croisée des départements de la Corrèze et du Puy-de-Dôme, des régions Limousin et Auvergne : aménagement et embellissement du site, intervention sur les peuplements forestiers, préservation des lieux de nidification des rapaces, instauration d'un point d'information, création d'un point de départ de circuits thématiques...

Port-Dieu présente un patrimoine religieux et rural témoignant de l'histoire du site : **église des Manants** (Monument historique), ancien presbytère, ruines du prieuré de la Trappe, ancienne église de Saint-Martin, puits, ancien fournil... Une approche globale est nécessaire pour formaliser un projet : délimitation de l'espace du projet, restauration des éléments bâtis, ouverture et embellissement des sites, développement de structures d'accueil et d'information, recherche de partenaires...



Milan Royal



Valorisation du site de Dognon

Les efforts de communication doivent porter sur les sites les plus fréquentés : Pont d'Arpiat, Confolent-Port-Dieu, Monestier-Port-Dieu, Gorges du Dognon.

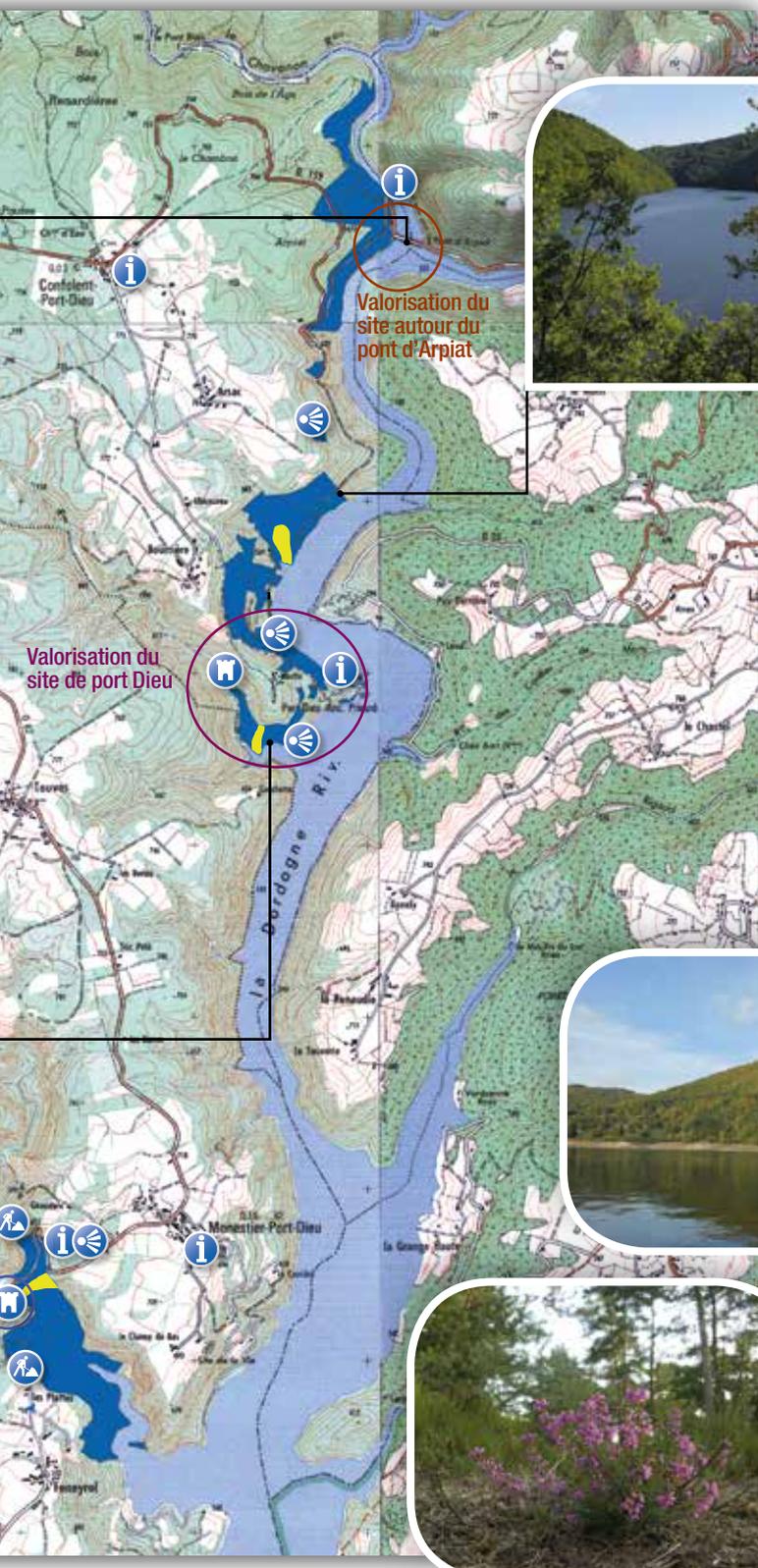
2

Valoriser les paysages

Favorisant la renommée du lac, les paysages constituent un objectif clé du plan de gestion, impliquant des interventions de nature différente.

La végétation forestière tendant à uniformiser les paysages, il s'avère nécessaire de réduire la densité des peuplements forestiers sur certains sites.

- **Ouvrir des fenêtres sur le paysage** et dégager les points de vue sur la Dordogne : « le paysage n'existe que s'il est perçu »
- **Mettre en valeur les éléments rocheux** qui structurent les paysages, en particulier sur les gorges du Dognon
- **Faire disparaître les points noirs** que représentent la décharge du Dognon et les dépôts de matériaux



À partir des routes pittoresques et des chemins, plusieurs sites sont propices à la découverte de points de vue saisissants : RD 82, ancienne RD 27, PR 1 « site de Port-Dieu »...

Objectif : dégager des champs de vision sur une quinzaine de sites (travaux d'éclaircie des arbres) et implanter bancs et tables de lecture.

3

Préserver les richesses naturelles

La recherche d'une valorisation ne doit pas faire oublier que la naturalité des sites représente un atout essentiel à préserver.

- **Soutenir la diversité arborée** en favorisant une évolution naturelle de la forêt : celle-ci ne fait pas l'objet d'une exploitation en vue de la production de bois.
- **Maintenir des milieux ouverts** dont les landes sèches
- **Préserver la quiétude des milieux** par une maîtrise des activités de loisir et de chasse
 - **Mener des inventaires naturalistes** pour améliorer la connaissance du site : arbres à cavités favorables à certaines espèces, invertébrés, oiseaux nocturnes...
 - **Sensibiliser le public** à l'intérêt écologique du site



Agir en faveur de la diversité forestière demande d'intervenir sur l'ensemble des forêts pour favoriser les essences minoritaires telles que frênes, érables, tilleuls, bouleaux, merisiers et pins sylvestres, tout en limitant l'extension des grandes masses des conifères. À proximité des sites fréquentés, il s'agit de mettre en valeur les arbres remarquables.

Landes sèches

Le maintien de ces espaces, clairières, mares, prairies et éboulis favorise l'épanouissement d'une faune et d'une flore diversifiées appréciant la variété des milieux naturels. Un effort particulier devra être mené sur les abords du site de Port-Dieu. Un tel objectif peut se traduire par des interventions ciblées d'abattage ou de débroussaillage.



Un site naturel entre lac et forêt

En 1952, la construction du barrage de Bort-les-Orgues confère un nouveau visage à la vallée : le lac investit le fond de vallée, la forêt reprend progressivement ses droits sur les versants, les loisirs liés à l'eau se développent. Une nature préservée peut s'épanouir... Après une période de désertification, le potentiel paysager, écologique et culturel du site amène à développer une nouvelle vision reposant sur une valorisation de la vallée par l'Homme.

Des paysages en grand angle

Au cœur d'une nature préservée, les versants escarpés du vaste lac de Bort-les-Orgues offrent des panoramas d'une rare ampleur : encaissée au nord, la vallée est plus large au sud. Plusieurs belvédères permettent d'embrasser les paysages allant du vert profond en période printanière aux couleurs rouge et or en automne.

Balades nature, plaisance, découverte du patrimoine culturel... les environs révèlent un potentiel touristique qui ne demande qu'à être valorisé.



Vue depuis les ruines de Thynnières

Une forêt omniprésente

Chênaies et hêtraies couvrent plus de 90 % des sites du Conservatoire du littoral, avec une prédominance du chêne sessile et du chêne pédonculé. L'homme étant peu intervenu dans la gestion de la forêt depuis 50 ans, la dynamique naturelle tend à augmenter la part des hêtraies. Certains habitats forestiers, objets de mesures de protection à l'échelle européenne, confèrent au site un intérêt écologique fort : forêts mixtes de pentes et ravins, forêts alluviales à aulne et frêne...

La progression des espaces boisés s'est effectuée au détriment des espaces ouverts tels que les landes sèches, mais aussi des éléments rocheux soulignant les rebords de plateaux.



Vue sur les rives de Labessette

Une faune et une flore remarquables

Le lac de Bort les Orgues et ses rives s'inscrivent dans un vaste corridor écologique qui relie le massif central à la mer. La qualité des milieux aquatiques et la quiétude des lieux expliquent la présence d'espèces animales patrimoniales :

- **Moules perlières et loutres d'Europe** pour les cours d'eau
- **Genette**
- **Chauves-souris** : une importante colonie profite des réseaux de tunnels désaffectés et de l'abri des forêts
- **Rapaces** : les rebords des plateaux accueillent l'aigle botté, le milan noir, le milan royal et la bondrée apivore
- **Cigogne noire** : les gorges représentent un axe de migration pour cette espèce protégée

La flore n'est pas en reste avec 288 espèces végétales.

Une vallée sauvage, un atout ?

Après 1952, la population s'est réduite. En parallèle, la disparition des cultures, landes, routes et voies ferrées en fond de vallée s'est traduite par une perte de diversité paysagère.

Plus récemment, de nouvelles perspectives se dessinent : dans un contexte favorable au tourisme vert, l'ambiance sauvage des bords du lac apparaît comme un atout. Reste aux parties prenantes (Conservatoire du littoral, Office national des forêts, collectivités territoriales) de développer de façon concertée une politique de gestion permettant d'améliorer l'accueil du public et de valoriser le patrimoine culturel et paysager, tout en préservant le capital écologique du site.



Scarabée rhinocéros européen



Orchis mâle



Petit Rhinolophe



Découvrir les plans de gestion du Conservatoire du littoral

Construit à partir du plan d'aménagement forestier, le présent document permet de comprendre en quelques pages les spécificités de ce site protégé par le Conservatoire du littoral, son identité, les principaux choix effectués pour son aménagement et son entretien.

La gestion de chaque site est le fruit d'un partenariat entre le Conservatoire - propriétaire et le (ou les) organisme(s) désigné(s) comme gestionnaire(s) du site : collectivités territoriales, associations naturalistes... Ils établissent ensemble, et en concertation avec les acteurs du territoire (organismes socio-professionnels, usagers...), un plan de gestion, ici plan d'aménagement forestier, qui constitue le projet pour le site. Il est élaboré à partir d'une analyse des enjeux présents. Il définit les réalisations souhaitables pour restaurer, aménager et gérer le site.

Le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquiescer les espaces fragiles et remarquables des rivages maritimes et lacustres français, de les protéger et de les ouvrir au public.

L'établissement intervient à ce titre sur plus de 700 sites, dont beaucoup bénéficient d'un plan de gestion. Ces sites sont répartis au sein de 10 délégations de rivages du Conservatoire du littoral : Manche - Mer du Nord, Normandie, Bretagne, Centre-Atlantique, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Outre-mer, grands lacs.

Les brochures de la collection « Plan de gestion des sites du Conservatoire du littoral » sont disponibles en version numérique sur : www.conservatoire-du-littoral.fr (rubrique : les sites du littoral / Gestion).

Une application spécifique est également téléchargeable sur votre mobile.



Coordination éditoriale et mise en page : Conservatoire du littoral - MarkedA - 2014
Crédits photos : Conservatoire du littoral - Fabien Davat - Pascal Cavallin - Olivier Denoual - Romain Riols - JPO Auvergne
Sources : carte p 2 BD Ortho IGN - carte p 3 et 4 SIG - ONF - images Juillet 2008 © IGN - Scan 25 @ 2005

Les partenaires :



Agence départementale de l'ONF -
Corrèze



CEN - Limousin



Conservatoire
du littoral

www.conservatoire-du-littoral.fr

Conservatoire du littoral
Délégation Lacs

138, Chemin de la Grande Roche
73370 Le-Bourget-du-Lac

Tel : 04 79 60 76 30

lacs@conservatoire-du-littoral.fr